The transcription of this Annual Report was created by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

© International Telecommunication Union

BUREAU
INTERNATIONAL
DES
ADMINISTRATIONS
TELÉGRAPHIQUES.

Bureau international des Administrations télégraphiques.

Rapport de Gestion.

Année 1886.

Il ne s'est produit dans le courant de l'année 1886 aucune modification dans l'Organisation et dans le Personnel du Bureau international des Administrations télégraphiques.

Il en est de même en ce qui concerne le nombre des Administrations contractantes et des Compagnies télégraphiques privées adhérentes à la Convention de St. Pétersbourg; toutefois le tableau des Administrations appartenant à l'Union télégraphique qui figure dans le Rapport de Gestion de 1885 doit être rectifié pour la Norvège qui a passé de la IV.e à la III.e classe pour sa participation aux frais du Bureau international.

Quant aux autres Compagnies télégraphiques le Bureau international est simplement en correspondance avec elles, la plupart, sans avoir adhéré à la Convention, se conformant, d'une manière générale, aux dispositions du Règlement de

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES

Bureau International des Administrations télégraphiques

Rapport de Gestion

Année 1886

Il ne s'est produit dans le courant de l'année 1886 aucune modification dans l'Organisation et dans le Personnel du Bureau international des Administrations télégraphiques.

Il en est de même en ce qui concerne le nombre des Administrations contractantes et des Compagnies télégraphiques privées adhérentes à la Convention de St Pétersbourg; toutefois le tableau des Administrations appartenant à l'Union télégraphique qui figure dans le Rapport de Gestion de 1885 doit être rectifié pour la Norvège qui a passé de la IVe à la IIIe classe pour sa participation aux frais du Bureau international.

Quant aux autres Compagnies télégraphiques le Bureau international est simplement en correspondance avec elles, la plupart, sans avoir adhéré à la Convention, se conformant, d'une manière générale, aux dispositions du Règlement de

service et pour ce motif se faisant communiquer régulièrement les notifications, circulaires ou autres travaux qui sont distribués aux Offices de l'Union. Le nombre de ces Compagnies qui n'était que de 11 à la fin de l'année dernière, est aujourd'hui de 13, par suite de la création de deux nouvelles sociétés d'exploitation de câbles sur la côte occidentale de l'Afrique : l'African Direct Telegraph C^e et la West African Telegraph C^e. Il y a donc lieu de compléter le tableau du précédent rapport de gestion par l'addition de ces deux Compagnies.

Travaux réguliers.

La correspondance générale a suivi en 1886 son cours régulier, sans qu'il se soit produit aucune particularité méritant d'être relevée ici spécialement.

En ce qui concerne les circulaires et les notifications la mise en vigueur du Règlement de Berlin à partir du 1er Juillet 1886 en a nécessité un plus grand nombre qu'en 1885 et surtout leur a donné un volume plus considérable; ainsi tandis qu'en 1885 les circulaires formaient 38, et les notifications 61 pages de texte les circulaires de 1886 en donnent 150 et les notifications 127; elles ont donc plus que doublé d'étendue.

Quant à la Nomenclature des bureaux télégraphiques, le stock de 674 exemplaires restés disponibles au 1er Janvier 1886 s'est trouvé réduit au 31 Décembre de cette même année à 193 exemplaires. Une nouvelle édition

service et ce motif se faisant communiquer régulièrement les notifications, circulaires ou autres travaux qui sont distribués aux Offices de l'Union. Le nombre de ces Compagnies qui n'était que de 11 à la fin de l'année dernière, est aujourd'hui de 13, par suite de la création de deux nouvelles sociétés d'exploitation de câbles sur la côte occidentale de l'Afrique:

> l'African Direct Telegraph C. et la West African Telegraph C. Il y a donc lieu de compléter le tableau du précédent rapport de gestion par l'addition de ces deux Compagnies.

Travaux réguliers

La correspondance générale a suivi en 1886 son cours régulier, sans qu'il se soit produit aucune particularité méritant d'être relevée ici spécialement.

En ce qui concerne les circulaires et les notifications la mise en vigueur du Règlement de Berlin à partir du 1er Juillet 1886 en a nécessité un plus grand nombre qu'en 1885 et surtout leur a donné un volume plus considérable; ainsi tandis qu'en 1885 les circulaires formaient 38, et les notifications 61 pages de texte les circulaires de 1886 en donnent 150 et les notifications 127; elles ont donc plus que doublé d'étendue.

Quant à la Nomenclature des bureaux télégraphiques, le stock de 674 exemplaires restés disponibles au 1er Janvier 1886 s'est trouvé réduit au 31 Décembre de cette même année à 193 exemplaires. Une nouvelle édition

de ce document est en préparation est sera distribuée dans le courant du mois d'Avril prochain. Nous devons noter cependant à l'actif de l'année 1886 qu'une grande partie du travail que nécessite le tirage d'une nouvelle édition a été effectué pendant le dernier trimestre de cette année.

La publication des Annexes de la Nomenclature s'est poursuivie à peu près dans les mêmes conditions que les années précédentes. Toutefois une nouvelle édition devant être prochainement mise en service, il n'a pas été nécessaire de publier une annexe récapitulative le 31 Déc.bre 1886. Il n'a donc paru pendant cette année que 6 annexes

Comme les années précédentes, le Bureau international a fait paraître, au commencement de 1886, la Statistique générale de la télégraphie pour 1884, dont les renseignements avaient déjà été insérés successivement dans le Journal télégraphique. Sur les 500 exemplaires du tirage, il reste au 31 Décembre un stock disponible de 80 exemplaires.

Le projet dont il a été rendu compte dans les derniers rapports de gestion, d'établir pour le service des téléphones une Statistique générale analogue à celle de la télégraphie, a reçu un commencement d'exécution en 1886, les renseignements parvenus au Bureau international, en réponse au formulaire spécial distribué cette année à tous les Offices, sont encore loin d'être complets, mais ils suffiront pour établir un commencement de statistique et il y a lieu d'espérer que ce premier essai engagera les Administrations à fournir pour les années suivantes de

de ce document est en préparation et sera distribuée dans le courant du mois d'Avril prochain. Nous devons noter cependant à l'actif de l'année 1886 qu'une grande partie du travail que nécessite le tirage d'une nouvelle édition a été effectué pendant le dernier trimestre de cette année.

La publication des Annexes de la Nomenclature s'est poursuivie à peu près dans les mêmes conditions que les années précédentes. Toutefois une nouvelle édition devant être prochainement mise en service, il n'a pas été nécessaire de publier une annexe récapitulative le 31 Décembre 1886. Il n'a donc paru pendant cette année que 6 annexes.

Comme les années précédentes, le Bureau international a fait paraître, au commencement de 1886, la Statistique générale de la télégraphique pour 1884, dont les renseignements avaient déjà été insérés successivement dans le Journal télégraphique. Sur les 500 exemplaires du tirage, il reste au 31 Décembre un stock disponible de 80 exemplaires.

Le projet dont il a été rendu compte dans les derniers rapports de gestion, d'établir pour le service des téléphones une Statistique générale analogue à celle de la télégraphie, a reçu un commencement d'exécution en 1886, les renseignements parvenus au Bureau international, en réponse au formulaire spécial distribué cette année à tous les Offices, sont encore loin d'être complets, mais ils suffiront pour établir un commencement de statistique et il y a lieu d'espérer que ce premier essai engagera les Administrations à fournir pour les années suivantes de

plus amples renseignements pour permettre de donner à ce travail toute l'extension qu'il semble pouvoir comporter.

Le nombre des abonnés au Journal télégraphique qui était de 1423 à la fin de l'année 1885 s'est élevé à 1465 à la fin de 1886. C'est principalement sur les abonnements payants qu'a porté cette augmentation, le nombre des exemplaires répartis gratuitement ne s'étant accru que de 8, ainsi qu'il ressort du tableau comparatif ci-après.

	Nombre d'exemplaires distribués.	
	Fin de 1885.	Fin de 1886.
Répartition gratuite et échange	313	321
Abonnements souscrits par les Admin.s	690	702
" " " " Compagnies	140	145
" pris directement, par la librairie ou par la poste	280	297
	1423	1465

Le stock disponible à la fin de l'année 1886 des collections du Journal est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Volumes									
I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
"	29	"	14	81	83	109	120	122	125

Il reste aussi disponible à la même époque 170 ex. de l'Etude sur la législation télégraphique, 245 ex. du Droit pénal télégraphique du Dr Gambach et 30 ex. de la Nomenclature des câbles sous-marins (2e édition, 1883). Une nouvelle édition de cette dernière publication est actuellement en préparation et paraîtra dans le courant du mois d'Avril 1887.

plus amples renseignements pour permettre de donner à ce travail toute l'extension qu'il semble pouvoir comporter.

Le nombre des abonnés au Journal télégraphique qui était de 1423 à la fin de l'année 1885 s'est élevé à 1465 à la fin de 1886. C'est principalement sur les abonnements payants qu'a porté cette augmentation, le nombre des exemplaires répartis gratuitement ne s'étant accru que de 8, ainsi qu'il ressort du tableau comparatif ci-après.

	Nombre d'exemplaires distribués	
	fin de 1885	fin de 1886
Répartition gratuite et échange	313	321
Abonnements souscrits par les Admins	690	702
" " souscrits par les Compagnies	140	145
" " pris directement par la librairie ou par la poste	280	297
	1423	1465

Le stock disponible à la fin de l'année 1886 des collections du Journal est indiqué dans le tableau ci-dessous:

Volumes									
I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
"	29	"	14	81	83	109	120	122	125

Il reste aussi disponible à la même époque 170 ex. de l'Etude sur la législation télégraphique, 245 ex. du Droit pénal télégraphique du Dr Dambach et 30 ex. de la Nomenclature des câbles sous-marins (2e édition, 1883). Une nouvelle édition de cette dernière publication est actuellement en préparation et paraîtra dans le courant du mois d'Avril 1887.

Ainsi que le faisait prévoir le dernier rapport de gestion, les deux grandes Cartes en 4 feuilles des communications télégraphiques publiées par le Bureau international ont fait en 1886 l'objet d'un nouveau tirage effectué à 3000 exemplaires pour celle du régime extra-européen et à 2500 exemplaires pour celle du régime européen.

La première de ces cartes, tirée au mois d'Avril a été repartie, ainsi qu'il suit:

Distribution gratuite et service de bureau . . .	279
Exemplaires vendus	2389
Stock disponible au 1er Janvier 1887 . . .	332
Total égal	3000

La seconde, tirée au mois d'Août a été répartie comme suit:

Distribution gratuite et service de bureau . .	281
Exemplaires vendus	2024
Stock disponible au 1er Janvier 1887 . . .	195
Total égal . .	2500

Quant au petit planisphère représentant les grandes communications du globe (édition de 1885) dont il restait à la fin de 1885 un stock de 1730 exemplaires, il en a été vendu 1463 exemplaires dans le courant de l'année 1886.

Comme d'autres demandes assez nombreuses se sont produites dès le commencement de 1887, il devient indispensable de faire aujourd'hui un nouveau tirage de cette petite carte qui pourra ainsi être mise au courant de toutes les modifications les plus récentes survenues dans le réseau international des grandes communications télégraphiques.

Ainsi que le faisait prévoir le dernier rapport de gestion, les deux grandes Cartes en 4 feuilles des communications télégraphiques publiées par le Bureau international ont fait en 1886 l'objet d'un nouveau tirage effectué à 3000 exemplaires pour celle du régime extra-européen et à 2500 exemplaires pour celle du régime européen.

La première de ces cartes, tirée au mois d'Avril a été répartie, ainsi qu'il suit:

Distribution gratuite et service de Bureau	279
Exemplaires vendus	2389
Stock disponible au 1er Janvier 1887	332
Total égal	3000

La seconde, tirée au mois d'Août a été répartie comme suit:

Distribution gratuite et service de Bureau	281
Exemplaires vendus	2024
Stock disponible au 1er Janvier 1887	195
Total égal	2500

Quant au petit planisphère représentant les grandes communications du globe (édition de 1885) dont il restait à la fin de 1885 un stock de 1730 exemplaires, il en a été vendu 1463 exemplaires dans le courant de l'année 1886.

Comme d'autres demandes assez nombreuses se sont produites dès le commencement de 1887, il devient indispensable de faire aujourd'hui un nouveau tirage de cette petite carte qui pourra ainsi être mise au courant de toutes les modifications les plus récentes survenues dans le réseau international des grandes communications télégraphiques.

Travaux relatifs aux Conférences.

Les travaux se rapportant à la Conférence de Berlin ont encore tenu une grande place dans les opérations du Bureau international.

L'édition définitive des Actes de cette conférence a été élaborée et imprimée à Berne dans le courant de l'année 1886. Elle a été tirée à 600 exemplaires; sur ce nombre, il a été employé pour la distribution ordinaire gratuite et pour le service du Bureau international 284 ex.
pour la distribution personnelle aux délégués 83 „
Il a en outre été vendu aux Administrations et Compagnies . . . . . 157 „
Et il reste au 31 Décembre 1886 un stock de 76 „
Total égal 600 ex.

Le stock disponible, au 1er Janvier 1887, des Actes des Conférences antérieures édités par les soins du Bureau international est, comme au 1er Janvier 1886:
pour la Conférence de Rome 98 ex.
„ „ „ „ St Pétersbourg 17 „
„ „ „ „ Londres 7 „

D'autre part l'édition spéciale à bon marché du Règlement et des tableaux des taxes arrêtés par la Conférence de Berlin qui avait été tirée à 2400 exemplaires, en 1885, n'avait laissé au 1er Janvier 1886 qu'un stock de 289 exemplaires qui a été très rapidement épuisé. Il est devenu indispensable, pour répondre à des demandes urgentes, d'en faire un nouveau tirage de 300 exemplaires.

La mise en vigueur à partir du 1er Juillet

Travaux relatifs aux Conférences

Les travaux se rapportent à la Conférence de Berlin ont encore tenu une grande place dans les opérations du Bureau international.

L'édition définitive des Actes de cette conférence a été élaborée et réimprimée à Berne dans le courant de l'année 1886. Elle a été tirée à 600 exemplaires; sur ce nombre, il a été employé

pour la distribution ordinaire gratuite et pour le service du Bureau international	284 ex.
pour la distribution personnelle aux délégués	83 "
Il a en outre été vendu aux Administrations et Compagnies	157 ex.
Et il reste au 31 Décembre 1886 un stock de	76 ex.
Total égal	600 ex.

Le stock disponible, au 1er Janvier 1887, des Actes des Conférences antérieures édités par les soins du Bureau international est, comme au 1er Janvier 1886:

pour la Conférence de Rome	98 ex.
" " " " St Pétersbourg	17 ex.
" " " " Londres	7 ex.

D'autre part l'édition spéciale à bon marché du Règlement et des tableaux des taxes arrêtés par la Conférence de Berlin qui avait été tirée à 2400 exemplaires, en 1885, n'avait laissé au 1er Janvier 1886 qu'un stock de 289 exemplaires qui a été très rapidement épuisé. Il est devenu indispensable, pour répondre à des demandes urgentes, d'en faire un nouveau tirage de 300 exemplaires.

La mise en vigueur à partir du 1er Juillet

1886 des dispositions nouvelles introduites dans le Règlement et dans les Tarifs par la Conférence de Berlin, a entraîné aussi une série de travaux préparatoires.

En ce qui concerne les Tarifs il convient de rappeler que le système des taxes du régime européen a été considérablement modifié; le tableau annexé au Règlement ne donne plus la décomposition de ces taxes, mais simplement le total pour chaque relation. S'il n'était entré dans ces totaux que les taxes élémentaires arrêtées également par la Conférence, la question eut été des plus simples et il eut suffi de rappeler sommairement ces chiffres; mais un grand nombre d'exceptions ont été admises, non seulement pour les trajets sur lesquels on emprunte l'intermédiaire de câbles appartenant à des Compagnies privées, mais même pour les Offices gouvernementaux qui ont cru devoir, pour ménager la transition entre l'ancien et le nouveau tarif, s'attribuer, pour certaines relations, des taxes particulières, plus ou moins élevées que celles qui ont été fixées d'une manière générale à Berlin.

Il devenait dès lors indispensable de rappeler toutes ces exceptions qui avaient été en partie déclarées au moment de la Conférence, en partie notifiées ultérieurement par la voie des notifications mensuelles du Bureau international et dont il a été tenu compte, pour la plupart, dans l'édition définitive des Actes de la Conférence de Berlin.

D'autre part les taxes indiquées dans le tableau A annexé au Règlement de Berlin ont été, conformément aux termes de l'article XIX, calculées par la voie la moins coûteuse et doivent s'appliquer indistinctement à toutes les voies qui ne sont pas considérées comme voies

1886 des dispositions nouvelles introduites dans le Règlement et dans les Tarifs par la Conférence de Berlin, a entrainé aussi une série de travaux préparatoires.

En ce qui concerne les Tarifs il convient de rappeler que le système des taxes du régime européen a été considérablement modifié; le tableau annexé au Règlement ne donne plus la décomposition de ces taxes, mais simplement le total pour chaque relation. S'il n'était entré dans ces totaux que les taxes élémentaires arrêtées également par la Conférence, la question eut été des plus simples et il eut suffi de rappeler sommairement ces chiffres; mais un grand nombre d'exceptions ont été admises, non seulement pour les trajets sur lesquels on emprunte l'intermédiaire de câbles appartenant à des Compagnies privées, mais même pour les Offices gouvernementaux qui ont cru devoir, pour ménager la transition entre l'ancien et le nouveau tarif, s'attribuer, pour certaines relations, des taxes particulières, plus ou moins élevées que celles qui ont été fixées d'une manière générale à Berlin.

Il devenait dès lors indispensable de rappeler toutes ces exceptions qui avaient été en partie déclarées au moment de la Conférence, en partie notifiées ultérieurement par la voie des notifications mensuelles du Bureau international et dont il a été tenu compte, pour la plupart, dans l'édition définitive des Actes de la Conférence de Berlin.

D'autre part les taxes indiquées dans le tableau A annexé au Règlement de Berlin ont été, conformément aux termes de l'article XIX, calculées par la voie la moins couteuse et doivent s'appliquer indistinctement à toutes les voies qui ne sont pas considérées comme voies

détournées.

Mais aucune disposition du Règlement ne précisant quelles sont en réalité les voies qu'il faut considérer comme normales ou comme détournées, il était indispensable de fixer les Administrations à cet égard.

Pour répondre à ce double besoin on a établi un Tableau des « Voies dites normales et de la répartition des Taxes », pour les relations du régime européen.

Ce n'est là du reste qu'un travail préparatoire pour l'élaboration ultérieure d'un Tarif Général qui ne pourra être abordée que lorsque les Administrations auront fait une certaine expérience des données actuelles et en auront relevé les points difficiles ou douteux. C'est une étude qui sera entreprise dans le courant de l'année 1887.

Le Tableau des voies dites normales et de la répartition des taxes a été tiré à 300 exemplaires dont 209 ont été répartis à titre gratuit et 34 vendus. Il en reste actuellement un stock de 57 exemplaires.

Enfin il a fallu fixer les Administrations sur l'application des dispositions facultatives du Règlement de Berlin, ce qui a fait l'objet d'une notification d'ensemble et de plusieurs notifications de détail. Une seconde série de ces dispositions facultatives est en ce moment à l'étude.

Comptes de l'année et situation financière du Bureau.

Le fonds de 25000 francs, constitué en faveur du Bureau international des Administrations télégraphiques, à la suite des décisions de la Conférence de Londres s'élevait, à la fin de 1885, à la somme de frs. 32313,30. D'après la

détournées.

Mais aucune disposition du Règlement ne précisant quelles sont en réalité les voies qu'il faut considérer comme normales ou comme détournées, il était indispensable de fixer les Administrations à cet égard.

Pour répondre à ce double besoin on a établi un Tableau des "Voies dites normales et de la répartition des Taxes", pour les relations du régime européen. Ce n'est là du reste qu'un travail préparatoire pour l'élaboration ultérieure d'un Tarif Général qui ne pourra être abordée que lorsque les Administrations auront fait une certaine expérience des données actuelles et en auront relevé les points difficiles ou douteux. C'est une étude qui sera entreprise dans le courant de l'année 1887.

Le Tableau des voies dites normales et de la répartition des taxes a été tiré à 300 exemplaires dont 209 ont été répartis à titre gratuit et 34 vendus. Il en reste actuellement un stock de 57 exemplaires.

Enfin il a fallu fixer les Administrations sur l'application des dispositions facultatives du Règlement de Berlin, ce qui a fait l'objet d'une notification d'ensemble et de plusieurs notifications de détail. Une seconde série de ces dispositions facultatives est en ce moment à l'étude.

Comptes de l'année et situation financière du Bureau

Le fonds de 25000 francs, constitué en faveur du Bureau international des Administrations télégraphiques, à la suite des décisions de la Conférence de Londres, s'élevait à la fin de 1885, à la somme de frs. 32313,30. D'après la

déclaration du service de contrôle du Département fédéral des Finances, chargé de l'administration de ce fonds, la capitalisation des intérêts l'avait, au 31 Décembre 1886, porté à la somme de frs. 33602,20. –

Le tableau annexé au présent rapport donne, sous la forme habituelle, le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé, en regard, d'une part, des comptes de 1885 et du Budget prévu pour 1886 et, de l'autre, du Budget arrêté par le Conseil fédéral pour l'année présente.

Si l'on tient compte des observations particulières qui précèdent, les différents éléments de recettes et de dépenses paraissent se justifier d'eux-mêmes par la simple énonciation de leur objet.

Il y a lieu cependant de remarquer que les frais spéciaux de la Conférence de Berlin y figurent pour une somme totale de fr. 7564,95 qui ont été employés essentiellement pour l'impression et la répartition des documents relatifs à cette conférence, et dont il a été rendu compte plus haut, savoir: pour l'édition définitive des Actes environ fr. 6250, pour le second tirage de la petite édition du Règlement et des tarifs 200, et pour le tableau de la répartition des taxes fr. 1100. – Mais il convient d'ajouter que cette dépense totale se trouve réduite, par suite de la vente des mêmes documents, à frs. 5441,20. –

Quant à la comparaison des éléments du tableau susmentionné, elle fait ressortir les résultats généraux suivants.

Le budget de 1886 ouvrait au Bureau international un crédit de	frs. 82000,–	
et évaluait les recettes à	„ 24000,–	
En fait les dépenses se sont élevées à . .		frs. 79000,40
et les recettes à		„ 25801,55
Le budget mettait à la charge des Offices participants une contribution de	frs. 58000,–	
Cette somme se trouve effectivement réduite à		frs. 53198,85
La différence en faveur des Administrations est donc de		frs. 4801,15.

déclaration du service de contrôle du Département fédéral des Finances, chargé de l'administration de ce fonds, la capitalisation des intérêts l'avait, au 31 Décembre 1886, porté à la somme de frs. 33602,20.

Le tableau annexé au présent rapport donne, sous la forme habituelle, le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé, en regard, d'autre part, des comptes de 1885 et du Budget prévu pour 1886 et, de l'autre, du Budget arrêté par le Conseil fédéral pour l'année présente.

Si l'on tient compte des observations particulières qui précèdent, les différents éléments de recettes et de dépenses paraissent se justifier d'eux-mêmes par la simple énonciation de leur objet.

Il y a lieu cependant de remarquer que les frais spéciaux de la Conférence de Berlin y figurent pour une somme totale de fr. 7564,95 qui ont été employés essentiellement pour l'impression et la répartition des documents relatifs à cette conférence, et dont il a été rendu compte plus haut, savoir: pour l'édition définitive des Actes environ fr. 6250, pour le second tirage de la petite édition du Règlement et des tarifs 200, et pour le tableau de la répartition des taxes fr. 1100. Mais il convient d'ajouter que cette dépense totale se trouve réduite, par suite de la vente des mêmes documents, à frs. 5441.20.

Quant à la comparaison des éléments du tableau sus-mentionné, elle fait ressortir les résultats généraux suivants. Le budget de 1886 ouvrait au Bureau international un

Un crédit de	frs. 82000,-	
et évaluait les recettes à	" 24000,-	
En fait les dépenses se sont élevées à		frs. 79000,40
et les recettes à		frs. 25801,55
Le budget mettait à la charge des Offices participants une contribution de	frs 58000, -	
Cette somme se trouve effectivement réduite à		frs. 53198,85
La différence en faveur des Administrations est donc	frs 4801,15	

La totalité des dépenses communes s'élevant à frs. 53198,85 et le nombre des unités de dépenses ayant été porté à 504 1/2 au lieu de 492 qu'il était en 1885, le montant de l'unité de dépenses est, en chiffres arrondis, de frs. 105,50, ce qui laisse un solde actif de frs. 25,90 à reporter à l'exercice de 1887 et élève à frs. 53224,75 la somme effective à recouvrer sur les Administrations.

L'augmentation du nombre des unités de dépenses provient du fait que la participation des Administrations de la Tasmanie (4e cl.), du Sénégal et de la Tunisie (5e cl.) s'est étendue en 1886 à l'année entière pour 20 unités, tandis qu'elle n'avait porté en 1885 que sur le 2e semestre pour 10 unités; puis du passage, à partir du 1 Juillet, de la Norvège de la 4ème à la 3ème classe (2 1/2 unités), ce qui fait bien ensemble 12 1/2 unités.

Dans ces conditions, la part des différents Offices dans les dépenses communes du Bureau international, établie d'après la répartition fixée par l'article LXXXI du Règlement de Berlin se répartit conformément aux indications ci-après:

Classe	Nombre d'unités par classe	Montant de l'unité	Montant par classe	Nombre d'Administrations	Totaux des unités	Totaux des montants
1re	25	105,50	2637,50	8	200	21100,–
2e	20	"	2110,–	3	60	6330,–
3e	15	"	1582,50	6*	87 1/2	9231,25
4e	10	"	1055,–	10	100	10550,–
5e	5	"	527,50	9	45	4747,50
6e	3	"	316,50	4	12	1266,–
				40	504 1/2	53224,75

* L'Administration de la Norvège s'est fait porter, dans le Règlement de Berlin de la 4e classe où elle figurait précédemment dans la 3e classe avec une augmentation de 5 unités dont l'effet ne s'est produit qu'avec la mise en vigueur du dit Règlement, soit à partir du 1er Juillet 1886. La Norvège a donc été portée à raison de 5 unités pour le 1er semestre et de 7 1/2 unités pour le second semestre.

Berne, le 18 Mars 1887.

Le Directeur,

L. Lucchini.

La totalité des dépenses communes s'élevant à frs. 53198,85 et le nombre des unités de dépenses ayant été porté à $504^{1/2}$ au lieu de 492 qu'il était en 1885, le montant de l'unité de dépenses est, en chiffres arrondis, de frs. 105,50, ce qui laisse un solde actif de frs. 25,90 à reporter à l'exercice de 1887 et s'élève à frs. 53224,75 la somme effective à recouvrer sur les Administrations.

L'augmentation du nombre des unités de dépenses provient du fait que la participation des Administrations de la Tasmanie (4e cl.), du Sénégal et la Tunisie (5e cl.) s'est étendue en 1886 à l'année entière pour 20 unités, tandis qu'elle n'avait porté en 1885 que sur le 2e semestre pour 10 unités; puis du passage, à partir du 1er Juillet, de la Norvège de la 4ème à la 3ème classe ($2^{1/2}$ unités), ce qui fait bien ensemble $12^{1/2}$ unités.

Dans ces conditions, la part des différents Offices dans les dépenses communes du Bureau international, établie d'après la répartition fixée par l'article L XXXI du Règlement de Berlin se répartit conformément aux indications ci-après:

Classe	Nombre d'unités par classe	Montant de l'unité	Montant par classe	Nombre d'adminis-trations	Totaux des unités	Totaux des montants
1ère	25	105,50	2637,50	8	200	21100, -
2e	20	"	2110,--	3	60	6330, -
3e	15	"	1582,50	6*	87 ½	9231,25
4e	10	"	1055,--	10	100	10550, -
5e	5	"	527,50	9	45	4747,50
6e	3	"	316,50	4	12	1266, -
				40	504 ½	53224,75

* L'Administration de la Norvège s'est fait porter, dans le Règlement de Berlin de la 4è classe où elle figurait précédemment dans la 3è classe avec une augmentation de 5 unités dont l'effet ne s'est produit qu'avec la mise en vigueur du dit Règlement, soit à partir du 1er Juillet 1886. La Norvège a donc été portée à raison de 5 unités pour le 1er semestre et de $7^{1/2}$ unités pour le second semestre.

Berne, le 18 Mars 1887

Le Directeur

L. Curchod

Compte de l'exercice 1886.

Compte de l'exercice 1886

Exercice 1886.

Recettes.

Compte de 1885. Fr.	Ct.	Budget de 1886. Fr.	Ct.		Compte de 1886. Fr.	Ct.	Budget de 1887. Fr.	Ct.
				I. Vente d'imprimés.				
5613	75	6000	"	1. Journal	5711	45	6000	"
11163	40	5500	"	2. Nomenclature	5377	65	91000	"
114	75	100	"	3. Statistique	116	40	100	"
"	"	"	"	4. Tarif Général	"	"	"	"
3252	75	8000	"	5. Cartes télégraphiques	9603	65	1500	"
1399	70	1500	"	6. Circulaires (Remboursemts des Compie)	2868	65	1400	"
4	75	"	"	7. Imprévu	"	"	"	"
21549	10	21100	"		23677	80	100000	"
1100	75	2700	"	**II. Vente de documents des Conférences.**	2123	75	"	"
204	01	200	"	**III. Divers.**	"	"	"	"
22853	86	24000	"		25801	55		
				IV. Parts contributives des Etats.				
50752	"	54700	"	1. Service ordinaire	47783	55	57000	"
7550	"	3300	"	2. Frais spéciaux des Conférences	5441	20		
58302	"	58000	"		53224	75		
81155	86	82000	"		79026	30	157000	"

Dépenses.

Compte de 1885. Fr.	Ct.	Budget de 1886. Fr.	Ct.		Compte de 1886. Fr.	Ct.	Budget de 1887. Fr.	Ct.
				I. Personnel.				
36900	"	38400	"	1. Traitements	38400	"	39000	"
6585	"	5750	"	2. Assurances	5760	"	5800	"
"	"	150	"	3. Indemnités	120	"	200	"
43485	"	44300	"		44280	"	45000	"
844	"	1000	"	**II. Frais de voyages.**	"	"	1000	"
2750	"	2800	"	**III. Loyers.**	2750	"	2800	"
				IV. Matériel de bureau.				
302	60	550	"	1. Livres, cartes, journaux etc.	535	10	500	"
512	05	250	"	2. Mobilier	177	75	250	"
814	65	800	"		712	85	750	"
				V. Frais généraux de bureau.				
310	85	350	"	1. Fournitures de bureau	325	65	350	"
600	"	600	"	2. Éclairage, chauffage, eau etc.	600	"	600	"
328	02	400	"	3. Affranchissements, ports, emballages, etc.	359	17	400	"
1080		1100	"	4. Service	1080	"	1100	"
2318	87	2450	"		2364	82	2450	"
				VI. Imprimés.				
7751	01	8500	"	1. Journal	7618	53	8000	"
10755	60	6000	"	2. Nomenclature	4437	25	93000	"
196	95	250	"	3. Statistique	209	25	250	"
1	65	250	"	4. Tarif Général	"	"	500	"
2483	20	8000	"	5. Cartes télégraphiques	7006	80	1500	"
930	20	1500	"	6. Circulaires, formulaires	2055	95	1500	"
"	"	"	"	7. Imprévu	"	"	"	"
22118	61	24500	"		21327	78	104750	"
8650	75	6000	"	**VII. Frais spéciaux des Conférences.**	7564	95	"	"
173	98	150	"	**VIII. Divers** (Solde reporté à l'exercice suivant)	25	90	250	"
81155	86	82000	"		79026	30	157000	"

Exercice 1886

Compte de 1885		Budget de 1886		Recettes	Compte de 1886		Budget de 1887	
F.	C.	F.	C.		F.	C.	F.	C.
				I. Vente d'imprimés				
5613	75	6000	"	1. Journal	5711	45	6000	"
11163	40	5500	"	2. Nomenclature	5377	65	91000	"
114	75	100	"	3. Statistique	116	40	100	"
"	"	"	"	4. Tarif général	"	"	"	"
3252	75	8000	"	5. Cartes télégraphiques	9603	65	1500	"
1399	70	1500	"	6. Circulaires (remboursements des Comp.)	2868	65	1400	"
4	75	"	"	7. Imprévu	"	"	"	"
21549	10	21100	"		23677	80	100000	"
1100	75	2700	"	II. Vente de documents des Conférences	2123	75	"	"
204	01	200	"	III. Divers	"	"	"	"
22853	86	24000	"		25801	55	"	"
				IV. Parts contributives des Etats				
50752	"	54700	"	1. Service ordinaire	47783	55	57000	"
7550	"	3300	"	2. Frais spéciaux des Conférences	5441	20		
58302	"	58000	"		53224	75		
81155	86	82000	"		79026	30	157000	"

Compte de 1885		Budget de 1886		Dépenses	Compte de 1886		Budget de 1887	
F.	C.	F.	C.		F.	C.	F.	C.
				I. Personnel				
36900	"	38400	"	1. Traitements	38400	"	39000	"
6585	"	5750	"	2. Assurances	5760	"	5800	"
"	"	150	"	3. Indemnités	120	"	200	"
43485	"	44300	"		44280	"	45000	"
844	"	1000	"	II. Frais de voyages	"	"	1000	"
2750	"	2800	"	III. Loyers	2750	"	2800	"
				IV. Matériel de bureau				
302	60	550	"	1. Livres, cartes, journaux, etc.	535	10	500	"
512	05	250	"	2. Mobilier	177	75	250	"
814	65	800	"		712	85	750	"
				V. Frais généraux de bureau				
310	85	350	"	1. Fournitures de bureau	325	65	350	"
600	"	600	"	2. Eclairage, chauffage, eau, etc.	600	"	600	"
328	02	400	"	3. Affranchissements, ports, emballages, exp.	359	17	400	"
1080		100	"	4. Service	1080	"	1100	"
2318	87	2450	"		2364	82	2450	"
				VI. Imprimés				
7751	01	8500	"	1. Journal	7618	53	8000	"
10755	60	6000	"	2. Nomenclature	4437	25	93000	"
196	95	250	"	3. Statistique	209	25	250	"
1	65	250	"	4. Tarif Général	"	"	500	"
2483	20	8000	"	5. Cartes télégraphiques	7006	80	1500	"
930	20	1500	"	6. Circulaires, formulaires	2055	95	1500	"
"	"	"	"	7. Imprévu	"	"	"	"
22118	61	24500	"		21327	78	104750	"
8650	75	6000	"	VII. Frais spéciaux des Conférences	7564	95	"	"
173	98	150	"	VIII. Divers (Solde reporté à l'exercice suivant)	25	90	250	"
81155	86	82000	"		79026	30	157000	"